

# Compte-Rendu Commission des Finances

Mardi 23 mars à 17h30

Présents : Kevin Gengoux, Stéphanie Sgiarovello, Maryse Gybels, Manuel Colomina, Jean-Claude Piret, Louis Ortega.

Excusée : Marie-Blanche Dupont.

Les membres de la commission procèdent à l'examen des différents points de l'ordre du jour.

Avant d'examiner les différents points prévus de la Commission des Finances, M. Ortega fait remarquer qu'il n'a pas reçu les documents préparatifs à la Commission des Finances et regrette que celle-ci soit si proche du Conseil Municipal et qu'il n'y ai pas eu de travail en amont de la Commission.

Mme Sgiarovello explique que les documents ont été envoyés avec ceux du Conseil Municipal. Mme Dehoux précise que les documents sont les mêmes que ceux du Conseil Municipal et qu'il n'est pas économique d'envoyer deux fois les mêmes documents. De plus, Mme la Trésorière a transmis les documents du compte de gestion, le 15 mars : ce qui laissait peu de temps pour effectuer une vérification et envoyer les documents dans les temps pour le Conseil Municipal prévu le 26 mars.

M. Ortega se plaint de ne pas avoir eu les différents documents de compte-rendu de Commission permettant d'établir le budget et d'en discuter les éléments.

M. le Maire précise que les CR de la commission des travaux et des autres commissions ont permis de travailler sur le prévisionnel. Aussi, le Débat d'Orientations Budgétaires permet de débattre ; tous les conseillers municipaux sont invités à s'exprimer et à poser des questions. Le budget travaillé est conforme à ce qui a été discuté.

M. Ortega aurait souhaité que les éléments débattus en commissions le soient aussi en Commission des Finances et que le Débat d'Orientations Budgétaires n'est pas fait pour débattre.

Mme Sgiarovello précise qu'elle ne va pas rediscuter des éléments validés dans les autres Commissions par l'ensemble des élus.

Mme Sgiarovello présente les Comptes Administratifs 2020 et Mme Dehoux les différents budgets 2021.

## 1/ Budget général

Le Compte Administratif 2020 du budget général est présenté ; il est conforme au Compte de Gestion.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES	3 200 578,90 €	RECETTES REELLES	3 899 309,41 €
DEPENSES D'ORDRE	319 005,69 €	RECETTES D'ORDRE	54 344,22 €
	3 519 584,59 €	EXCEDENT	1 035 410,41 €
			4 989 064,04 €

### EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

1 469 479,45 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEFICIT	152 205,15 €	EXCEDENT	
DEPENSES REELLES	1 403 417,21 €	RECETTES REELLES	556 128,52 €
DEPENSES D'ORDRE	93 203,48 €	AFFECTATION art 1068	407 503,36 €
		RECETTES D'ORDRE	357 864,95 €
DEPENSE PATRIMONIALES		RECETTE	
	1 648 825,84 €	PATRIMONIALES	
			1 321 496,83 €

### DEFICIT D'INVESTISSEMENT :

-327 329,01 € à reporter au 001 (Dépenses)

**RESTES A REALISER**

DEPENSES	810 172,86 €
RECETTES	606 876,00 €
	<u>-203 296,86 €</u>

**TOTAL DEFICIT D'INVESTISSEMENT** -530 625,87 €

**RESULTAT**

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	1 469 479,45 €
TOTAL DEFICIT D'INVESTISSEMENT	<u>-530 625,87 €</u> Au 1068 (BP)
excédent global	938 853,58 € Reste en 002

L'affectation du résultat est présentée.

La commission des finances est favorable.

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :** Avant de présenter le budget 2021, Mme Dehoux précise que la mairie a été destinataire, ce jour, du récapitulatif de la fiscalité locale perçue par la collectivité (l'état 1259). La réforme de la fiscalité locale va évoluer. La commune percevra la part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties. (A la place, le département récupérera une partie de la TVA). En conséquence, le taux qui va apparaître sur cet état 1259 ainsi que sur la feuille d'imposition sera celui de la Commune, augmenté de celui du département. La TH étant compensée par cette « nouvelle recette ».

Comme prévu dans le DOB, les taux d'imposition seront maintenus en 2021.

La Commission des Finances est favorable.

**PARTICIPATIONS VERS LES BUDGETS ANNEXES :** Pour équilibrer le budget CCAS, une subvention d'équilibre versée par le budget principal de 54 730€ est nécessaire. M. Ortega demande s'il est possible d'obtenir le budget du CCAS. Pour équilibrer le budget Lotissement les TRIOTS en investissement, une participation doit être versée par le budget principal. Elle s'élève à 16 020€.

Mme Dehoux présente ensuite le budget 2021. Il a été établi par rapport aux Orientations Budgétaires et aux informations récemment communiquées par l'Etat.

La Commission des Finances est favorable à la majorité. M. Ortega ne prend pas part à l'avis.

**2/ Budget de l'eau**

Le Compte Administratif du budget de l'eau est présenté ; il est conforme au Compte de Gestion.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES REELLES	21 796,16 €	RECETTES REELLES	90 911,26 €
DEPENSES D'ORDRE	44 726,00 €	RECETTES D'ORDRE	11 805,07 €
	<u>66 522,16 €</u>	EXCEDENT	<u>34 552,86 €</u>

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT** 70 747,03 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Déficit	- €	EXCEDENT	93 677,46 €
DEPENSES REELLES	69 729,35 €	RECETTES REELLES	1 037,80 €
DEPENSES D'ORDRE	11 805,07 €	AFFECTATION art 1068	- €
dep patrimoniales	- €	RECETTES D'ORDRE	44 726,00 €
	<u>81 534,42 €</u>	rec patrimoniales	- €
			<u>139 441,26 €</u>

**Excédent d'Investissement :** 57 906,84 € reste en 001

<b>RESTES A REALISER</b>	
<b>DEPENSES</b>	- €
<b>RECETTES</b>	- €
	- €

**Total excédent d'investissement** 57 906,84 €

#### RESULTAT

**Excédent de Fonctionnement :** 70 747,03 € reste en 002  
**Excédent d'Investissement :** 57 906,84 € reste en 001

L'affectation du résultat est présentée.

Mme Sgiarovello présente ensuite les tarifs de l'eau qui sont inchangés.

Mme Dehoux présente ensuite le budget 2021. Celui-ci présente un chiffre qui a été mal reporté. Le budget sera rectifié et le nouveau budget sera transmis sur table aux élus.

Sur tous les points étudiés, la commission des finances est favorable.

### 3/ Budget de l'assainissement

Le Compte Administratif 2020 du budget de l'assainissement est présenté ; il est conforme au Compte de Gestion.

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES REELLES</b>	121 031,09 €	<b>RECETTES REELLES</b>	444 856,25 €
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>	120 778,80 €	<b>RECETTES D'ORDRE</b>	117 945,90 €
	241 809,89 €	<b>EXCEDENT</b>	94 207,56 €
<b><u>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</u></b>	415 199,82 €		

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>Déficit</b>	250 074,39 €	<b>EXCEDENT</b>	
<b>DEPENSES REELLES</b>	444 087,95 €	<b>RECETTES REELLES</b>	35 270,00 €
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>	117 945,90 €	<b>AFFECTATION art</b>	
<b>dep patrimoniales</b>	- €	<b>1068</b>	272 838,39 €
	812 108,24 €	<b>RECETTES D'ORDRE</b>	120 778,80 €
		<b>rec patrimoniales</b>	- €
			428 887,19 €

**Déficit d'Investissement :** - 383 221,05 € reste en 001

#### **RESTES A REALISER**

<b>DEPENSES</b>	€	-
<b>RECETTES</b>	€	-
<b>Total déficit d'investissement</b>		- 383 221,05 €

#### RESULTAT

**Excédent de Fonctionnement :** 31 978,77 € en 002  
**Excédent de Fonctionnement capitalisé :** 383 221,05 € au 1068  
**Déficit d'Investissement :** 383 221,05 € en 001

L'affectation du résultat est présentée.

Mme Dehoux présente ensuite le budget 2021. Un emprunt de 200 000 € sera probablement réalisé afin de financer les travaux prévus.

Sur tous les points étudiés, la commission des finances est favorable.

### **3/ Budget des Pompes funèbres**

Le Compte Administratif 2020 du budget des Pompes Funèbres est présenté ; il est conforme au Compte de Gestion.

La section de fonctionnement présente un excédent de 29 175.91€ qui sera reporté à l'article 002 en recette de fonctionnement sur le budget 2021.

Le Budget 2021 est ensuite présenté.

Sur tous les points étudiés, la Commission des Finances est favorable.

### **4/ Budget Lotissement Mesprès**

Le Compte Administratif 2020 du budget lotissement Mesprès est présenté ; il est conforme au Compte de Gestion.

Bien que les opérations de vente de terrains soient terminées, le budget est de nouveau réalisé afin de permettre de le solder. Mme Dehoux précise que les écritures de stocks ne sont pas identiques entre la Commune et la Trésorerie. Un travail de clôture sera réalisé cette année.

Le Budget 2021 est ensuite présenté.

Sur tous les points étudiés, la Commission des Finances est favorable.

### **5/ Budget Lotissement Les Triots**

Le Compte Administratif 2020 du budget du lotissement Les Triots est présenté ; il est conforme au Compte de Gestion.

Le Budget 2021 est ensuite présenté. Un terrain reste à vendre, avant la clôture de ce budget.

Sur tous les points étudiés, la Commission des Finances est favorable.

### **6/ Transfert de la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité locale à la communauté de communes VPA**

La Communauté de Communes a décidé de prendre cette compétence et la commune doit se positionner favorablement au transfert de la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité locale à la Communauté de Communes VPA.

### **7/ Mise à disposition temporaire d'agents communaux à la Commune de Joigny sur Meuse**

La Commission des Finances est favorable à la demande de remboursement auprès de la Commune de Joigny sur Meuse.

### **8/ Mise à disposition temporaire d'un agent communal à la CCVPA**

La Commission des Finances est favorable à la demande de remboursement auprès de la CCVPA.

Fin de la commission des finances à 20h45.



Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,

Kevin GENGOUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Kevin Gengoux", written over a horizontal line.